

# Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **57 (1969)**

Heft 93

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272216>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

L'offre d'appartements vacants

Au 1er décembre 1967, l'Office fédéral de l'industrie des arts et du travail publiait une statistique indiquant le nombre de logements vacants dans les communes de plus de 2000 habitants.

«... les deux villes romandes arrivent nettement en tête, pour le nombre de logements vides, la crise du logement est donc relativement moins aiguë dans nos régions.»

téments vacants puisqu'ils sont libres de suite. Tous les autres ne sont disponibles qu'à plus ou moins longue échéance.

Voici le résultat de ces investigations : Sur 51 régions, 30 d'entre elles n'avaient rien à offrir.

Table with columns: Pièces, Loyers, Lieu, Date d'entrée

TROP PEU, TROP CHER. Une première remarque : trois logements seulement peuvent entrer dans la catégorie des appar-

VAUD

La ratification de la Convention des droits de l'homme

En octobre 1968, la Commission féminine du Parti radical a lancé un questionnaire concernant la ratification par la Suisse de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

- 1. La Suisse doit-elle ratifier la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ? 2. Doit-elle la ratifier le plus tôt possible avec des réserves sur les principaux points de discordance...

RÉSULTATS DE CE SONDAGE D'OPINION

Sur les 950 questionnaires distribués, 189 sont rentrés, lesquels se répartissent comme suit :

- A. Sans avis déterminant : 7,9 % a) sans avis sur ce sujet : 5 questionnaires ; b) pour la ratification mais sans avis sur les modalités : 9 questionnaires. C. Pour une suppression des discordances avant la ratification : 86,8 % a) pour la ratification dès que les points de discordance auront été supprimés : 143 questionnaires ; b) contre le principe même de la ratification...

Le résultat de cette consultation est particulièrement significatif. Sept femmes sur huit, en effet, se sont prononcées pour la suppression des principales discordances actuelles entre le droit suisse et la Convention...

Aimez-vous la peinture ?

Nombreuses ont été, l'automne passé, à Lausanne et dans le canton, les expositions de peinture et, par-dessus le marché, de peinture de femme, et de valeur.

Tout d'abord, la rétrospective Alice Bailly, au Palais de Rumine. Dans la plaquette qu'il a consacrée à cette artiste de grande qualité, M. G. Peillex, critique d'art à Saint-Frez, cite plusieurs articles que le Mouvement féministe, qui n'était pas encore Femmes suisses, a consacrés à l'artiste...

Il y a eu aussi, à la galerie Elsie Pauli, à Lausanne, une impressionnante exposition de Denise Voita (Pully); des huiles, des gouaches, des dessins, de petites dimensions, immerses par l'intensité de leur expression...

Fondation Elisabeth Ramel-Masnata

M. Masnata, père de Mme Elisabeth Ramel qui présida le législatif de Pully et fut enterrée avec toute sa famille, à Ravenna, dans de tragiques circonstances, a proposé au Conseil communal de créer une fondation Elisabeth Ramel-Masnata.

Cette fondation est destinée à faciliter à des jeunes filles habitant Pully l'accès aux études supérieures ou à une formation professionnelle supérieure lorsque la situation de la famille (mère assumant seule la charge financière des siens par exemple) est une entrave à cet avancement.

NEUCHÂTEL

Société d'utilité publique des femmes suisses

Les membres de la section neuchâteloise de la Société d'utilité publique des femmes suisses se sont retrouvés nombreux autour de tables décorées avec goût, par un membre du comité pour un excellent repas sous la présidence de Mme E. Wegmann.

Par suite du décès de la regrettable Mme Morstadt, c'est Mme Kiesler qui a pris la chose à cœur. Une ombre au tableau : la maison pour personnes âgées, spécialement femmes seules, a beaucoup de peine à être réalisée.

Yvonne Wolf

L'Association pour le suffrage féminin, section des Montagnes neuchâteloises, vient de perdre à la fin de l'année dernière non seulement sa vice-présidente active, mais une femme remarquable en la personne de Mme Yvonne Wolf, décédée des suites d'un tragique accident d'auto dont elle n'était nullement responsable.

licence en psychologie à l'Université de Neuchâtel. Elle fut nommée à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds comme psychologue en chef du Centre IMC (infirmes moteur cérébral). Elle déploya après le décès de son mari une activité extrêmement fructueuse et bienfaisante au sein de cette institution...

Elle mit au service de notre cause toute son intelligence et ses compétences. Elle sut affirmer et convaincre les hommes et les femmes indifférents, en particulier lors de la campagne qui aboutit à l'obtention des droits civiques des Neuchâteloises.

Elle fut une femme admirable qui sut réclamer des droits savait que les droits sont liés aux devoirs et aux responsabilités.

LA NEUEVILLE

Première conseillère municipale

Au début de décembre, le corps électoral neuvevillois a élu au sein du Conseil municipal Mme Marianne Trœhler, épouse de M. Oscar Trœhler, procureur du Jura. Elle sera donc, dans l'histoire neuvevilloise, la première femme à siéger à l'exécutif communal.

Les présidentes des Conseils municipaux

Tandis que Mme E. Pottarat mettait fin à sa présidence du Conseil communal d'Yvonand, le Conseil communal de Grandson appelait à sa présidence une pharmacienne, Mme Payot-Bouquet, libérale, qui trouve tout naturel d'occuper ce poste important ; elle n'aime pas ce qu'elle appelle fausement « les suffragettes », sans ce douter que c'est le travail de ces femmes courageuses, qui s'intitulent tout simplement des suffragistes, que des citoyennes chez nous peuvent faire la preuve de leurs capacités.

Les Conseils communaux

A Villeneuve, c'est Mme Barras, femme d'un gypcier-peintre, mère de trois garçons âgés de 22 à 18 ans, qui a été désignée comme présidente du Conseil communal pour 1969. Mme Barras, qui appartient à l'Entente villenneuvoise, est conseillère communale depuis 18 mois. Elle aussi déplore le peu d'intérêt que trop de femmes portent aux affaires publiques.

L'anniversaire du 1er février

L'anniversaire du 1er février 1959, qui a donné le droit de vote aux Vaudoises, sera fêté, bien sûr, et avec plus de reconnaissance, puisqu'il s'agit de deux lustres. Le comité cantonal du Suffrage féminin prévoit un repas à 13 heures à Lausanne, avec les déléguées des sections, des invitées de sections de Suisse alémanique.

Union des femmes

L'Union des femmes de Lausanne, au cours de son assemblée générale du 9 janvier, a confirmé son comité et comme présidente Mme Charles, à la tâche depuis dix ans et qui voudrait bien trouver un remplaçant. Elle groupe 159 membres, a reçu Fr. 500 de la Loterie romande pour son bureau juridique et Fr. 1500 pour l'aide aux aînés. L'aide aux mères, dont va s'occuper Mme Grün-Mottaz, a distribué plus de 500 bons, dont 39 à l'occasion de Noël.

Saint-Loup : 80 élèves infirmières

La journée annuelle de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, au mois de septembre, a été marquée par l'inauguration du nouveau bâtiment de l'école d'infirmières. Ce bâtiment, de six étages, pourra recevoir 80 élèves.

MEMENTO

- NEUCHÂTEL Lycéum Club, Eclipse 40 : 19 janvier, causerie-audition (17 heures) avec le concours de Juliette Bise, soprano, et Eugen Huber, piano. Au programme, œuvres de femmes compositeurs des XIXe et XXe siècles. 9 février, récitation de piano de Marie-Louise de Marval, dans des œuvres de Bach-Busoni, Schumann, Liszt, Chopin et Debussy. LAUSANNE Lycéum Club, rue de Bourg 15 : 31 janvier, causerie de Mireille Raymond, « Amour et sentiment maternel au XXe siècle ». 14 février, causerie de Simone Cuedent, « Poèmes en bourgeois ».

